



GROUPE DES
NATIONS UNIES
POUR LE
DÉVELOPPEMENT



VISION 2030 DES NATION UNIES

NOTE D'ORIENTATION COMPLÉMENTAIRE
RELATIVE AUX PNUAD

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	<u>3</u>
2. LE CONCEPT	<u>5</u>
3. PASSER DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE	<u>6</u>
3.1 Questions d'orientation	6
3.2 Méthodes	7
4. ENSEIGNEMENTS, CONSEILS ET BONNES PRATIQUES TIRÉS D'EXEMPLES RÉELS PRIS DANS LES PAYS	<u>8</u>
5. OUTILS ET RESSOURCES	<u>9</u>
6. ANNEXES	<u>11</u>

1. INTRODUCTION

La présente note d'orientation complémentaire a pour but de fournir des conseils techniques concrets et pratiques sur l'élaboration d'une Vision 2030 des Nations Unies dans le cadre du PNUAD. Elle devrait être considérée comme venant compléter les Orientations relatives à l'élaboration des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement publiées en 2017, et est étroitement liée aux sept autres notes d'orientation complémentaires, en particulier celles relatives aux thématiques suivantes : Bilan commun de pays (BCP), théorie du changement, communication et plaidoyer, développement des capacités, suivi et évaluation, et passage des financements individuels au financements structurants.

La Vision 2030 des Nations Unies fait référence à un intervalle de temps qui va jusqu'à la conclusion formelle du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les nouvelles orientations relatives aux Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) recommandent vivement un processus d'élaboration d'une vision à long terme parallèlement au BCP (lien hypertexte vers la note d'orientation complémentaire relative au BCP) pour étayer les priorités du PNUAD.

Le processus d'élaboration de la Vision 2030 des Nations Unies aide à faire en sorte que les interventions prévues dans le PNUAD soient fondées sur une connaissance approfondie du contexte national du développement et inscrites dans une perspective stratégique à long terme. Chaque équipe de pays des Nations Unies (UNCT) est censée déterminer le rôle normatif du système des Nations Unies et son propre rôle dans l'aide fournie au pays, et apporter une valeur ajoutée à la vision et la politique nationales relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux Objectifs de développement durable (ODD).

Le document de deux à trois pages, consacré à la Vision 2030 des Nations Unies résume les résultats du processus d'élaboration de la vision, et traduit une idée commune des défis et objectifs du pays en matière de développement durable. Il énonce par ailleurs en quoi le BCP et les contributions de PNUAD successifs représentent des étapes logiques dans les domaines de résultats à plus long terme qui définissent les principales contributions du système des Nations Unies à l'appui de la réalisation au niveau du pays du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et ce sur la base d'un ensemble de critères qui incluent l'équité, l'avantage comparatif et la faisabilité (pour plus de détails, prière de consulter la note d'orientation complémentaire relative à la théorie du changement (lien hypertexte vers la note d'orientation complémentaire relative à la théorie du changement))¹. Le document consacré à la Vision 2030 des Nations Unies comprend les éléments suivants :

¹ Il est recommandé d'appliquer l'approche [MAPS \(Mainstreaming, Acceleration and Policy Support -- internalisation, accélération et appui aux politiques\)](#), qui fournit aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies des informations utiles et des outils pratiques pour le processus d'élaboration de la Vision 2030 des Nations Unies.

- Les **hypothèses de travail internes et externes du système des Nations Unies**, compte tenu des trajectoires plausibles de développement à long terme du pays jusqu'en 2030
- **Le positionnement et le rôle stratégiques envisagés des Nations Unies** dans le pays jusqu'en 2030
- La manière dont **le PNUAD d'une durée de cinq ans s'inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'étalant sur une période de 15 ans**

La Vision 2030 des Nations Unies est réexaminée et révisée de façon formelle à chaque cycle du PNUAD, bien que le système des Nations Unies puisse choisir de la mettre à jour à tout moment en fonction de l'évolution de la situation.

La Vision 2030 des Nations Unies et le BCP se renforcent mutuellement et devraient être élaborés parallèlement. L'évaluation et l'analyse présentées dans le BCP étayent l'analyse des tendances effectuée dans la Vision 2030 des Nations Unies et la définition des priorités stratégiques du PNUAD, tandis que la Vision 2030 des Nations Unies inscrit et oriente l'évaluation et l'analyse à moyen terme du BCP dans une perspective à plus long terme. La Vision 2030 des Nations Unies guidera l'élaboration des futurs PNUAD et des BCP correspondants.

Se fondant sur le BCP et la Vision 2030 des Nations Unies, le système des Nations Unies élabore une théorie du changement globale qui recense des liens de causalité viables sur le plan du développement et qui est utilisée pour obtenir les principaux effets collectifs auxquels l'ONU et ses partenaires contribueront dans le cadre de la démarche globale visant à atteindre les cibles nationales liées aux ODD.

La Vision 2030 des Nations Unies devrait pleinement appliquer les **principes fondamentaux de programmation** applicables aux PNUAD ([lien hypertexte vers la note d'orientation complémentaire relative aux principes de programmation](#)), à savoir : ne laisser personne de côté ; droits de l'homme, égalité entre les sexes et autonomisation des femmes ; durabilité et résilience ; et éthique de responsabilité. Elle doit aligner l'orientation stratégique du PNUAD sur la vision et les principes du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier le principe primordial de ne laisser personne de côté.

2. LE CONCEPT

Le processus d'élaboration de la Vision 2030 des Nations Unies devrait aider l'UNCT à contextualiser son plan dans une perspective à plus long terme, en l'alignant sur la vision et les priorités du gouvernement et d'autres parties prenantes, sur l'ensemble de la durée du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est par conséquent indispensable de s'appuyer sur les capacités et les ressources nationales. Certains pays procèderont à une planification pluriannuelle de leur vision, et les UNCT peuvent alors préparer la Vision 2030 des Nations Unies en l'alignant sur les instruments nationaux.

Les UNCT peuvent jouer de souplesse pour entreprendre cet exercice, en utilisant par exemple soit des processus prospectifs (un appui externe peut être nécessaire à cet effet) soit des processus plus simples comme les « diagrammes du futur » (voir l'annexe II). Le processus de la Vision 2030 des Nations Unies devrait être mené sur la base de la concertation et de la collaboration, et associer toutes les parties concernées, pour ainsi déboucher sur une véritable vision commune dont toutes les parties, y compris celles qui sont le plus à la traîne, « s'approprient » et à laquelle elles adhèrent toutes.

La cohérence des politiques dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 devrait éclairer directement les processus du BCP et de la Vision 2030 des Nations Unies de sorte que les PNUAD puissent prendre en compte efficacement le caractère interconnecté et intégré du développement durable, et le lien avec l'effort de prévention des conflits et de maintien de la paix.

Le processus de la Vision 2030 offre la possibilité de faire ce qui suit :

- Apporter de la valeur ajoutée à la vision nationale par rapport au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux ODD en définissant le rôle et le positionnement de l'UNCT et en identifiant les possibilités qui lui sont offertes d'apporter sa contribution et de jouer un rôle normatif dans le contexte national ;
- Renforcer les liens entre le PNUAD, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les cibles et indicateurs des ODD, ainsi qu'avec d'autres engagements et accords juridiques internationaux, régionaux et sous-régionaux ;
- Équilibrer et intégrer efficacement les trois dimensions du développement durable (économique, social et environnemental) ;
- Évaluer le contexte mondial et régional plus large par rapport au pays ;
- Déterminer les actions prioritaires, les facteurs et les changements structurels nécessaires pour réaliser les ODD, ainsi que les hypothèses et les risques à plus long terme (en se fondant sur le BCP ([lien hypertexte vers la note d'orientation complémentaire relative au BCP](#))), et éclairer les angles morts et prévoir les incertitudes à venir (par la prise en compte des risques, de la prévention et le renforcement de la résilience) ;
- Se faire collectivement une même idée des principaux défis et approches communes à adopter, pendant des missions ou en dehors, dans l'ensemble du travail de l'ONU et de ses partenaires sur le développement durable, l'action humanitaire, la prévention des conflits et le maintien de la paix ;
- Travailler avec les partenaires nationaux à une analyse et une définition à long terme des priorités, y compris par la participation à des processus nationaux de ce type et la capitalisation de ces derniers ;
- Renforcer l'esprit d'équipe au sein de l'UNCT et des équipes techniques ;
- Promouvoir les synergies avec les activités de plaidoyer et de communication ; et
- Renforcer les capacités des individus et des organismes à mener une réflexion systématique sur l'avenir et l'interdépendance des ODD, point de départ pour permettre, sur le plan du développement, un changement intégré et porteur de transformations profondes.

3. PASSER DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

3.1 QUESTIONS D'ORIENTATION

L'UNCT devrait **formuler les hypothèses de travail des Nations Unies en ce qui concerne les trajectoires de développement à long terme du pays** sur l'ensemble de la durée du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les hypothèses de travail internes se recoupent avec la logique de la **théorie du changement** (lien hypertexte vers la note d'orientation relative à la théorie du changement), en particulier pour ce qui est de la définition des priorités stratégiques, au regard d'un ensemble de critères, parmi lesquels l'équité, l'avantage comparatif et la faisabilité. Les hypothèses externes sont fondées sur le processus de la Vision 2030 des Nations Unies et le BCP.

Questions d'orientation :

- La Vision 2030 des Nations Unies donne-t-elle au processus du PNUAD une perspective à long terme structurée et globale en ce qu'elle définit les contributions de plus large portée aux objectifs sur 15 ans du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ?
- La Vision 2030 des Nations Unies prend-elle en compte le caractère interconnecté et intégré du développement durable, et son incidence sur les processus du PNUAD et du BCP ?
- Dans le cadre du processus d'élaboration de la vision, l'incidence des différentes trajectoires de développement et l'incidence associée aux vulnérabilités sociales, économiques et environnementales et aux événements imprévus/crises ont-elles été examinées et évaluées dans les scénarios possibles de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau infranational et national ?
- La Vision 2030 des Nations Unies recense-t-elle les principaux obstacles liés à la durabilité environnementale, aux freins économiques et aux schémas des inégalités ?
- D'autres évolutions/enjeux nouveaux sont-ils susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement opérationnel, tels que la vulnérabilité aux changements climatiques, les catastrophes naturelles ou d'origine anthropique, les tendances des inégalités, les révolutions technologiques, les changements démographiques, les conflits régionaux, les changements/transitions politiques

et économiques marqués, ou les arrivées de réfugiés/des déplacements internes ou les schémas de migration ?

- Le système des Nations Unies adopte-t-il une « démarche globale » (faisant appel à l'ensemble de ses organismes) pour ce qui est des piliers de son action que sont les droits de l'homme, la prévention des conflits et le maintien de la paix, et le développement durable et pour les besoins humanitaires pour répondre à des défis complexes ?
- La Vision 2030 des Nations Unies tient-elle compte de l'incidence du contexte mondial et régional dans la mise en œuvre des ODD au niveau des pays ?
- La Vision 2030 des Nations Unies identifie-t-elle les changements structurels à opérer et les moteurs à activer pour réaliser les ODD ?
- Le rôle et l'influence des acteurs non onusiens sont-ils susceptibles de s'accroître ou de diminuer ?
- La Vision 2030 des Nations Unies traduit-elle une idée commune des défis et objectifs de développement durable du pays et aide-t-elle à définir l'ordre de priorité des actions sur le long terme, en les alignant sur la vision et les priorités du gouvernement et d'autres parties prenantes ?
- La Vision 2030 des Nations Unies comprend-elle une analyse et des priorités à long terme, notamment par suite de la participation à des processus nationaux proposés par les partenaires nationaux ?

L' UNCT devrait également décrire la contribution de l' ONU à l' appui fourni au pays au titre de la réalisation du Programme de développement durable à l' horizon 2030, en indiquant notamment les moyens de mise en œuvre dont il dispose (par exemple, les données, le suivi et l'établissement de rapports, la cohérence des politiques, l'allocation, le plaidoyer et la levée de fonds, l'assistance technique et le développement des capacités) sur la période de 15 ans.

Questions d'orientation :

- Comment l'ONU peut-elle aider au mieux le pays à réaliser la vision de son devenir à l'horizon 2030 ?
- La Vision 2030 des Nations Unies décrit et évalue-t-elle le rôle de l'ONU dans le pays pendant la durée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ?
- La valeur ajoutée de l'UNCT est-elle prise en compte dans la vision projetée ?

- L'UNCT tire-t-elle parti des capacités et des compétences de l'ensemble du système des Nations Unies, et pas seulement de celles présentes au niveau du pays ?
- La Vision 2030 des Nations Unies identifie-t-elle des domaines de résultats à long terme qui, selon les prévisions de l'UNCT, détermineront sa principale contribution à l'appui à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le pays ?
- Dans quel sens le rôle (échelle et portée) et le positionnement de l'ONU vont-ils probablement évoluer dans le pays ?
- Dans quel sens l'UNCT devra-t-elle évoluer ou s'adapter pour répondre à des besoins/exigences en constante évolution ?
- Des changements sont-ils attendus dans le mandat ou la présence de l'ONU, par exemple, une réduction des missions de maintien de la paix ?
- L'UNCT participe-t-elle à un processus national d'élaboration de vision/de planification ou prend-elle en compte les documents existants de politique nationale de planification à long terme ?
- La Vision 2030 des Nations Unies identifie-t-elle les principaux acteurs (nationaux, locaux, internationaux) à associer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir aussi la note d'orientation complémentaire relative à la théorie (lien hypertexte vers la note d'orientation complémentaire relative à la théorie du changement)) ?
- La Vision 2030 des Nations Unies repose-t-elle sur une forte appropriation de la part des gouvernements et des acteurs nationaux ?
- La Vision 2030 des Nations Unies intègre-t-elle un large éventail de points de vue de parties prenantes, y compris les citoyens ?
- Dans quelle mesure les parties prenantes sont-elles impliquées dans l'élaboration de la Vision 2030 des Nations Unies ?
- La Vision 2030 des Nations Unies utilise-t-elle des données et des informations recueillies sur les réseaux sociaux dans le cadre de consultations des citoyens et/ou à partir d'autres sources importantes de données ?

progressivement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ?

- Le **BCP** (lien hypertexte vers la note d'orientation complémentaire relative au BCP) reflète-t-il une évolution de la situation du pays, par rapport aux BCP précédents ?
- Comment est-ce que le fait de relever les principaux défis contribuera-t-il au développement à long terme des capacités au niveau national (voir également la note d'orientation complémentaire relative au développement des capacités (lien hypertexte vers la note d'orientation relative au développement des capacités)) ?
- Les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles analysées dans le BCP vont-elles très probablement se multiplier, diminuer ou rester inchangées ?
- La Vision 2030 des Nations Unies identifie-t-elle les objectifs et les jalons à long terme en ce qui concerne les activités de plaidoyer, et favorise-t-elle une compréhension de ceux-ci par le public ? Cela est-il intégré dans la stratégie de communication commune, comme une possibilité de communication efficace et d'activités de plaidoyer ? (Voir aussi la note d'orientation complémentaire relative à la communication et au plaidoyer (lien hypertexte vers la note d'orientation complémentaire relative à la communication et au plaidoyer)).

Enfin, l'UNCT devrait **définir les manières dont le PNUAD d'une durée de cinq ans s'inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030**, les principaux effets des PNUAD subséquents représentant les étapes logiques que l'UNCT anticipe dans les domaines de résultats.

Questions d'orientation :

- Sur la base des avantages comparatifs de l'ONU, existe-t-il une vision et une formulation des principaux défis, objectifs et approches que l'ONU a en commun avec un large éventail de partenaires, sur plusieurs années ?
- Si toutes les tâches étaient exécutées, la Vision 2030 des Nations Unies se réaliserait-elle ?
- Au regard des effets des PNUAD précédents, le nouveau PNUAD a-t-il été établi de manière à contribuer

3.2 METHODES

L'UNCT devrait décider de l'approche la plus réaliste compte tenu des capacités et des ressources disponibles dans le pays. Les méthodes applicables sont les suivantes :

- **Les processus prospectifs** : ils sont utilisés pour explorer l'avenir que les personnes attendent et une série de solutions de rechange plausibles ; ils éclairent l'élaboration de stratégies solides pour cette série de scénarios plausibles du futur. Ils peuvent générer une série de futurs possibles, d'options stratégiques possibles et une compréhension des défis et risques stratégiques. Les processus prospectifs peuvent aider à établir les priorités afin d'orienter l'appui de l'UNCT là où il fait le plus défaut et où il est le plus susceptible de favoriser les progrès les plus importants par rapport à la concrétisation de la situation de référence envisagée. Les processus prospectifs nécessitent généralement un appui extérieur ou l'aide de collègues qui ont l'expérience de la conduite de processus de cette nature.
- **L'analyse rétrospective** : il s'agit d'une technique prospective inversée qui consiste à remonter d'un effet futur précis jusqu'à la situation actuelle. Cela pourrait par exemple passer par l'organisation d'une journée de réflexion avec tous les membres de l'UNCT (et les organismes non-résidents) consacrée à un débat autour de la question centrale suivante : Quelle est l'idée que nous, Organisation des Nations Unies, nous faisons de ce que sera/devrait être le pays dans 15 ans, et quelle pourrait/devrait être la contribution de l'ONU à cet effet ? Des participants/intervenants externes représentant les départements ministériels du gouvernement, les milieux universitaires, le secteur privé, la société civile, les groupes de jeunes et les médias devraient être conviés à cette séance de réflexion.
- **L'analyse de scénarios** : c'est une façon de structurer la réflexion sur l'avenir ; elle décrit une situation future possible, y compris le chemin et les hypothèses pour y parvenir. Le Millenium Institute, par exemple, a publié le [modèle de planification intégrée des Objectifs de développement durable \(IsDG\)](#). Il s'agit d'un outil complet de simulation qui génère des scénarios de développement propres à chaque pays pour montrer l'incidence des politiques sur les progrès accomplis par un pays vers la réalisation des ODD. Il couvre l'ensemble des 17 ODD et permet de mieux comprendre les interconnexions entre les objectifs et les cibles afin d'élaborer des stratégies synergiques pour les atteindre.

4. ENSEIGNEMENTS, CONSEILS ET BONNES PRATIQUES TIRÉS D'EXEMPLES RÉELS PRIS DANS LES PAYS

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

en matière de processus innovants/concluants d'élaboration de la vision au niveau national :

- [République démocratique populaire lao](#) : [Futurescaper](#) (une méthode numérisée d'analyse prospective) a mobilisé l'ensemble du personnel de l'UNCT, les partenaires de développement, les organisations de la société civile, le gouvernement et le grand public sur la réflexion concernant les questions de développement et sur la conception de scénarios autour d'elles, et notamment en ayant recours au [crowdsourcing](#).
- [Monténégro](#) : Pour son PNUAD 2015, l'UNCT du Monténégro a eu recours à un processus comportant une légère touche prospective auquel ont participé toute une palette de parties prenantes (citoyens et profanes). Ils ont appliqué des méthodes novatrices qui ont permis de donner voix au chapitre à de nouveaux acteurs. Parmi ces méthodes figuraient les plateformes en ligne et [un jeu](#) dans lequel un tableau de couleur, des cartes et des jetons ont été utilisés pour discuter de l'avenir du point de vue des défis, des opportunités, des partenaires, des actions et des valeurs. Ils ont également eu recours à la démarche rétrospective et adopté des approches novatrices pour sortir des sentiers battus, éclairer les angles morts et déterminer là où se situent les incertitudes.
- [Bosnie-Herzégovine](#) : S'inspirant du travail réalisé au [Monténégro](#), l'[UNCT de Bosnie-Herzégovine](#) a appliqué la démarche prospective stratégique dans le cadre de son processus de consultation pour créer un élan autour des ODD. L'équipe a adopté le jeu initial créé au Monténégro, baptisé Outil de consultation sur les ODD, dans le cadre d'un processus de planification participative auquel ont pris part 600 personnes, pour jauger dans quelle mesure ils s'associaient positivement ou négativement au passé et au présent, et pour recueillir leurs visions de l'avenir. En conséquence, ce sont plus de 80 idées qui ont été générées, et des données démographiques ont été recueillies portant sur les priorités, les valeurs, les actions et suggestions institutionnelles. La campagne « Cartes postales venues du futur » encourage les personnes à imaginer ce que l'avenir pourrait ou devrait être.
- [Rwanda](#) : Des processus [prospectifs](#) ont été utilisés pour planifier des projets de développement de grande envergure et pour effectuer une planification dans les zones urbaines et rurales.
- [Sri Lanka](#) : Le PNUD, en collaboration avec les entités gouvernementales nationales, a organisé un Sommet sur les processus prospectifs et les innovations pour procéder au lancement d'un dialogue national sur l'analyse prospective comme outil novateur destiné à aider à faire en sorte que la planification traditionnelle du développement contribue à la réalisation d'un développement humain durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Bahreïn : Une réunion de travail ayant pour objet l'examen et la consolidation du projet de Cadre de coopération stratégique pour la période 2016-2020 entre le gouvernement et l'Organisation des Nations Unies a permis de débattre de la valeur et des principaux éléments d'une note sur la Vision 2030 des Nations Unies, en appliquant l'approche prospective et des diagrammes du futur (voir l'annexe II).
- [L'Albanie](#) a eu recours au crowdsourcing pour élaborer le nouveau PNUAD, en y associant le grand public afin de recueillir ses priorités lors de la phase de conception.

TIPS

Conseils pour un processus d'élaboration d'une Vision 2030 des Nations Unies qui se veut efficace :

- Essayer de participer aux processus nationaux d'élaboration de vision/de planification en cours ou prendre en compte les documents existants de planification à long terme.
- Focaliser l'attention sur les hypothèses, car elles sont cruciales dans la définition des liens de causalité avec une vision, et sur la façon dont elles seront validées pour étayer les futurs points pivots dans l'optique de cette vision.
- Être audacieux et essayer des méthodes et des outils nouveaux/innovants, tels que le processus prospectif participatif, l'analyse rétrospective et l'analyse de scénarios, donnant ainsi des moyens d'expression aux parties prenantes et utilisant des plateformes en ligne pour la planification stratégique.
- Exploiter les connaissances de classe mondiale et travailler avec des facilitateurs et des membres du personnel qui sont ouverts d'esprit et disposés à appliquer des approches novatrices, à sortir des sentiers battus et à éclairer les angles morts et déterminer là où se situent les incertitudes.
- Faire participer les partenaires d'entrée de jeu afin que le processus soit participatif ; ne pas oublier la « conception centrée sur l'homme » ; associer les ressortissants et non ressortissants.
- Examiner les expériences des autres et en tirer des enseignements.
- Associer les Groupes d'appui des pairs régionaux pour obtenir des conseils, des exemples régionaux, du soutien technique, la facilitation visant à atteindre les jalons, et l'assurance de la qualité (les informations devraient remonter dans les 15 jours ouvrables suivants).

5. OUTILS ET RESSOURCES

[L'approche MAPS \(Mainstreaming, Acceleration and Policy Support -- internalisation, accélération et appui aux politiques\)](#) définit le cadre de l'aide du système de développement des Nations Unies à l'intervention de l'UNCT dans la mise en œuvre du nouveau programme d'action, à travers les PNUAD

Blog du GNUD (2016) intitulé : [Now is the best time to embrace the futures: SDGs success depends on strategic foresight](#)

GNUD (2016) : Le manuel intitulé « Applying Foresight and Alternatives Futures to the UNDAF »

[UNDP Foresight Manual \(2015\)](#) features a selection of methods and techniques suited for framing development or policy discussions

PNUD (2014) : Le manuel intitulé « [Foresight as a Strategic Long-Term Planning Tool for Developing Countries](#) » (*L'analyse prospective comme outil de planification stratégique à long terme pour les pays en développement*) a été élaboré dans le but d'aider les décideurs des pays en développement à optimiser les points forts des programmes prospectifs nationaux et à en tirer le meilleur parti.

[#UNDP4Future: The essential foresight reading list](#)
Le programme de l'UNESCO sur l'anticipation et l'analyse prospective, intitulé [UNESCO Anticipation and Foresight Programme](#), vise à renforcer les fonctions de surveillance intellectuelles, éthiques et stratégiques

Le [processus prospectif du PNUE](#) prend en compte l'un des objectifs de la stratégie du PNUE pour la science :
« anticiper l'avenir. »

6. ANNEXES

ANNEXE I : PLAN/FORMAT SUGGÉRÉ POUR LA VISION 2030 DES NATIONS UNIES

Les nouvelles orientations relatives aux PNUAD recommandent vivement d'élaborer un bref document sur la Vision afin d'aider le système des Nations Unies à entreprendre une planification stratégique de sa contribution à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD dans un pays donné, et d'indiquer comment les résultats de PNUAD successifs peuvent tirer parti des autres. Le format ci-après peut être adapté par les UNCT en fonction du contexte local.

Le document consacré à la Vision 2030 des Nations Unies devrait être bref, et comporter un maximum de trois pages.

Plan annoté proposé :

1. Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD : domaines de résultats de l'intervention de l'ONU dans le pays X

Cette section énonce les priorités à long terme, les objectifs de développement durable et les indicateurs plausibles en ce qui concerne la contribution de l'ONU sur la période allant jusqu'à l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD, en se fondant sur le BCP, les processus de planification stratégique des Nations Unies, et les orientations relatives aux processus. Elle montre en quoi les réalisations de PNUAD successifs représentent des étapes logiques dans les domaines de résultats à plus long terme qui définissent les principales contributions du système des Nations Unies à l'appui de la réalisation, au niveau du pays, du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Liens avec le document/cadre national d'élaboration de la vision 2030 dans le pays X

Dans cette section, le document fait référence à tout document national existant portant sur l'élaboration d'une vision 2030 et à la façon dont la Vision 2030 des Nations Unies contribue à atteindre la vision nationale.

3. L'application d'une série de traités internationaux et relatifs aux droits de l'homme ratifiés par le pays X

Le processus d'élaboration de la Vision 2030 des Nations Unies tient compte également du respect des engagements à long terme et de la présentation des rapports y afférents. Il prend aussi en considération les conventions et traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par le pays, à l'instar de l'Accord de Paris, de l'Examen périodique universel, du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, du Sommet mondial sur l'action humanitaire et du Nouveau Programme pour les villes, entre autres. Fournir un résumé dans cette section.

4. Comment le nouveau PNUAD qui couvre une période de cinq ans s'inscrit dans la vision à long terme

Décrire comment les résultats et les stratégies prévus dans le nouveau PNUAD quinquennal (période) s'inscrivent dans la trajectoire à long terme décrite à la section 1.

5. Hypothèses de travail du système des Nations Unies

Cette section expose les hypothèses de travail à la fois internes et externes concernant les contributions de l'UNCT aux résultats à long terme.

6. Le rôle de l'ONU dans le pays

Décrire le rôle et la position en constante évolution du système des Nations Unies dans le pays X, y compris, le cas échéant, la cohérence avec une mission intégrée des Nations Unies, pendant la durée du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. Résumé du processus de consultation mené en vue de l'élaboration de la Vision 2030 des Nations Unies

Présenter brièvement le processus de collaboration et de consultation de l'élaboration de la Vision 2030 des Nations Unies, en indiquant le rôle du Groupe régional

d'appui des pairs en matière d'assurance de la qualité, le cas échéant.

8. Date d'élaboration/date de révision de la Vision 2030 des Nations Unies

La Vision 2030 des Nations Unies est réexaminée et révisée de façon formelle à chaque cycle du PNUAD, bien que le système des Nations Unies puisse choisir de la mettre à jour à tout moment en fonction de l'évolution de la situation dans le pays.

ANNEXE II: DIAGRAMME DU FUTUR

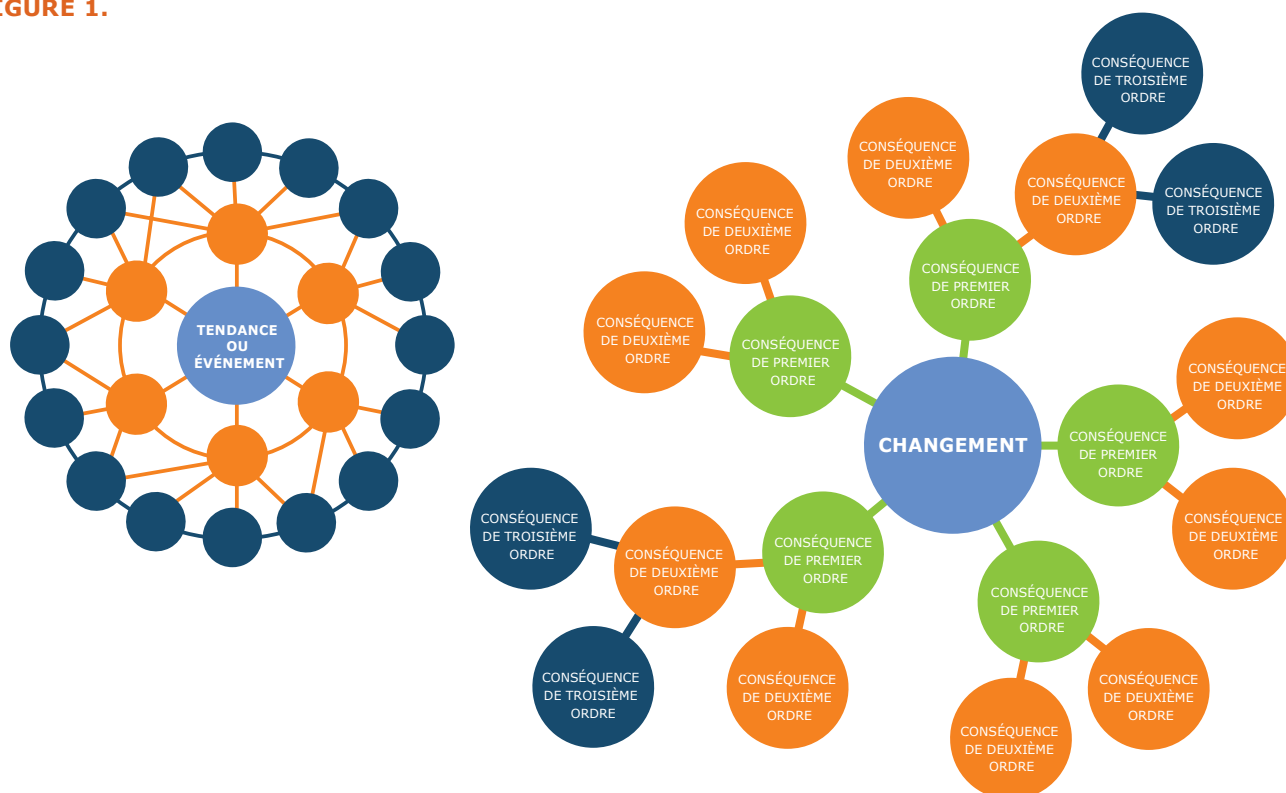
Il s'agit d'une méthode de visualisation graphique qui représente les conséquences directes et indirectes d'une décision, d'un événement ou d'une tendance :

- **Étape 1 :** Déterminer la tendance et l'inscrire au centre.
- **Étape 2:** Déterminer les conséquences directes de premier ordre possibles de cette tendance.
- **Étape 3:** Déterminer les conséquences indirectes de deuxième ordre :
- After Après une séance de remue-ménages, ajouter toutes les conséquences possibles de deuxième ordre de chacune des conséquences de premier ordre

(directes) au diagramme et répéter cette démarche en déterminant les conséquences de troisième ordre, les conséquences de quatrième ordre, et ainsi de suite.

- Il convient de recourir à un codage couleur pour chaque « niveau » de la roue ; cela permet d'établir facilement l'ordre des priorités et d'analyser les conséquences une fois la séance de remue-ménages terminée.
- Les conséquences ne sont pas nécessairement négatives.
- **Étape 4:** Analyser les implications, quelles sont les principales hypothèses ?
- **Étape 5:** Déterminer les scénarios
- Choisir une ou deux séries de conséquences qui semblent être les scénarios futurs les plus plausibles
- Décrire le scénario : Que se passe-t-il ? Qui sera le plus touché par les changements ? Qui sera en mesure d'influer sur les changements ?
- Rôle du système des Nations Unies : Quel rôle pourraient jouer les organismes du système des Nations Unies pour tirer parti des possibilités ou prévenir/atténuer les dommages ? Que peut faire le système des Nations Unies à moyen terme (dans les trois à cinq prochaines années) pour anticiper, et se positionner et positionner les partenaires ?

FIGURE 1.



(The **network diagram** on the left could be applied to a brainstorming exercise of potential future trends or events.)



**GROUPE DES
NATIONS UNIES
POUR LE
DÉVELOPPEMENT**

The United Nations Development Group (UNDG) unites the 31 UN funds, programmes, specialized agencies, departments, and offices that play a role in development. Since 2008, the UNDG has been one of the three pillars of the UN System Chief Executives Board for Coordination, the highest-level coordination forum of the United Nations system.

At the regional level, six Regional UNDG Teams play a critical role in driving UNDG priorities by supporting UN Country Teams with strategic priority setting, analysis and advice.

At the country level, 131 UN Country Teams serving 165 countries and territories work together to increase the synergies and joint impact of the UN system.

The Development Operations Coordination Office (DOCO) is the secretariat of the UNDG, bringing together the UN development system to promote change and innovation to deliver together on sustainable development.